



IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé : Chargé de mission Urbanisme – SCoT

Contrat à durée déterminée de 6 mois : avril à septembre 2022
Remplacement d'un agent temporairement indisponible (congé maternité)

Grade : Attaché territorial (Fonctionnaire/Contractuel.le)

Temps de travail : Temps complet

Lieu de travail : Siège du PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne – Ploërmel (56)

IDENTIFICATION DU POSTE

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, regroupe 2 Communautés de Communes pour 56 communes et 81 300 habitants. Il porte une mission d'accompagnement à l'urbanisme durable et au renouvellement urbain depuis 2014.

Le Schéma de Cohérence Territoriale est approuvé depuis 2019. Après un travail d'analyse de l'ensemble des Documents d'urbanisme Locaux dans la perspective d'une mise en compatibilité, le PETR accompagne les collectivités locales dans l'animation des orientations du SCoT et les procédures de modification/révision des Document d'Urbanisme Locaux.

Le chargé de mission anime le Schéma de Cohérence Territoriale notamment au travers d'un programme de formation et d'information et une démarche d'observation et d'évaluation à mettre en place et à animer.

En lien avec le SRADDET, le chargé de mission est en veille et accompagne les différentes démarches autour de la revitalisation des centralités, de la gestion foncière (référentiel foncier), de la santé-environnement-urbanisme, les énergies renouvelables, etc.

OBJECTIFS

SCoT :

- Mettre en œuvre des orientations et prescriptions du SCoT dans ses thématiques foncières, habitat et renouvellement urbain.
- être garant de sa bonne intégration aux documents d'urbanisme communaux et aux documents stratégiques intercommunaux.
- Formuler les avis relatifs aux révisions générales et modifications des documents d'urbanisme et de planification des collectivités en tant que Personne Publique Associée (PPA).
- Formuler les avis des projets commerciaux soumis à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC).
- Assurer le suivi du SCoT à travers des outils d'observation et d'évaluation .
- Participer aux échanges dans le cadre des réseaux inter-SCoT.
- Mettre en place un suivi-évaluation du SCoT (choix des indicateurs, récupération et traitement des données, structuration des bases de données).

URBANISME :

- Assister les collectivités locales dans leurs procédures d'urbanisme notamment en ce qui concerne les élaborations et révisions de documents d'urbanisme (PLU, carte communales).
- Animer un cycle de formation en urbanisme durable.
- Participation aux études en urbanisme/ renouvellement urbain en lien avec les EPCi et les communes : plans guides, référentiels fonciers, etc.
- Veille juridique en urbanisme : anticiper les évolutions réglementaires et accompagner les communes (Zéro artificialisation nette ...)

DEVELOPPEMENT LOCAL / PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE :

- Soutien à la gestion de la collectivité (gouvernance, publication des délibérations, etc.)

COMPETENCES REQUISES

Formation niveau bac+4/5 dans les domaines de l'aménagement ou de l'urbanisme

Connaissance des institutions et collectivités territoriales, notamment en milieu rural

Connaissance du droit de l'urbanisme

Connaissance de l'urbanisme réglementaire et opérationnel

Concertation

Conduite de projets

Rédaction d'études urbaines

Utilisation des outils SIG (ArcGIS et/ou QGIS)

Le traitement de bases de données SIG serait un plus

Conduite de réunions (capacité d'écoute, sens du relationnel, aisance en public) et de partenariats

Qualités rédactionnelles

Autonomie, force de proposition et d'impulsion

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Poste à pourvoir à compter du 1er avril 2022

Candidature auprès de Madame la Présidente du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne à l'adresse électronique suivante rh@pays-ploermel.fr avant le 11 mars 2022.